



SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Comité Syndical du 9 octobre 2023

1 - COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DE CONCESSION 2022

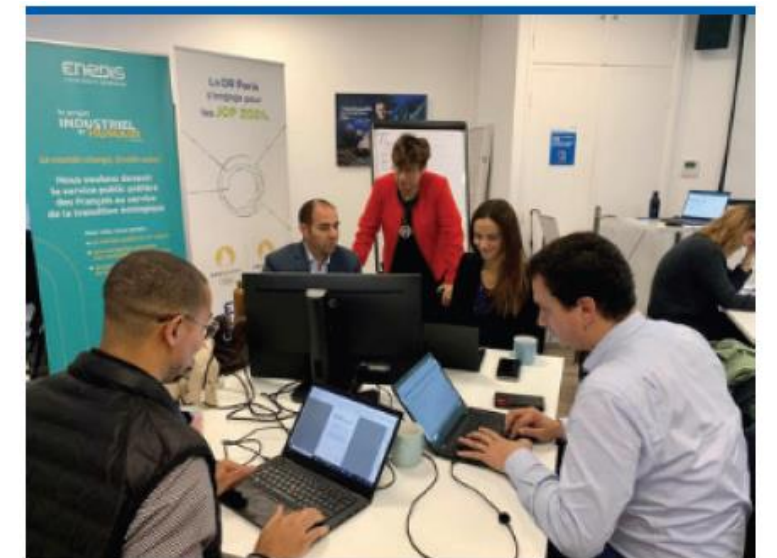


FAITS MARQUANTS 2022 :

Plan de sobriété énergétique et passage de l'hiver 2022-2023

Dès le 2ème semestre 2022, Enedis s'est mobilisée avec les acteurs du système électrique Français pour mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de garantir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité.

Un exercice de crise nationale inédit, pour tester le dispositif, a été réalisé le 13 octobre en lien avec les pouvoirs publics, RTE et Enedis, ainsi que toutes les parties prenantes régionales : Préfet, DREAL, ARS, opérateurs Eaux, Télécoms, SNCF, Gendarmerie,...
Communication avec les collectivités et entreprises du territoire.



Au final aucun délestage n'a été nécessaire, du fait :

- d'une baisse significative de la consommation de l'électricité en France de -8,5%,
- d'une hausse de la production d'électricité.

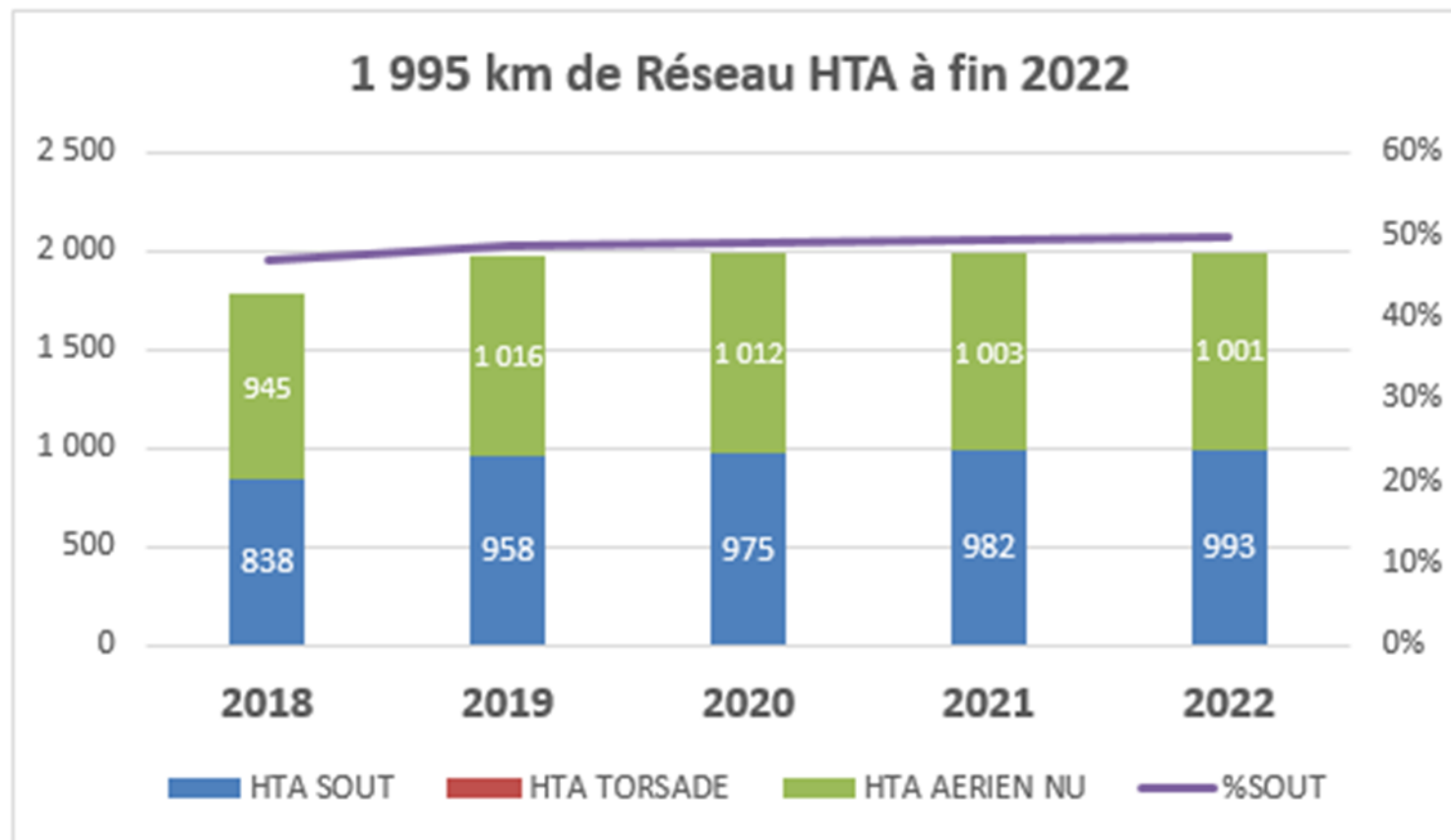
→ Aujourd'hui la France est mieux préparée à faire face aux situations de tensions qui résulteraient d'une météo défavorable ou d'aléas techniques sur le parc de production.

AUTRES FAITS MARQUANTS 2022 :

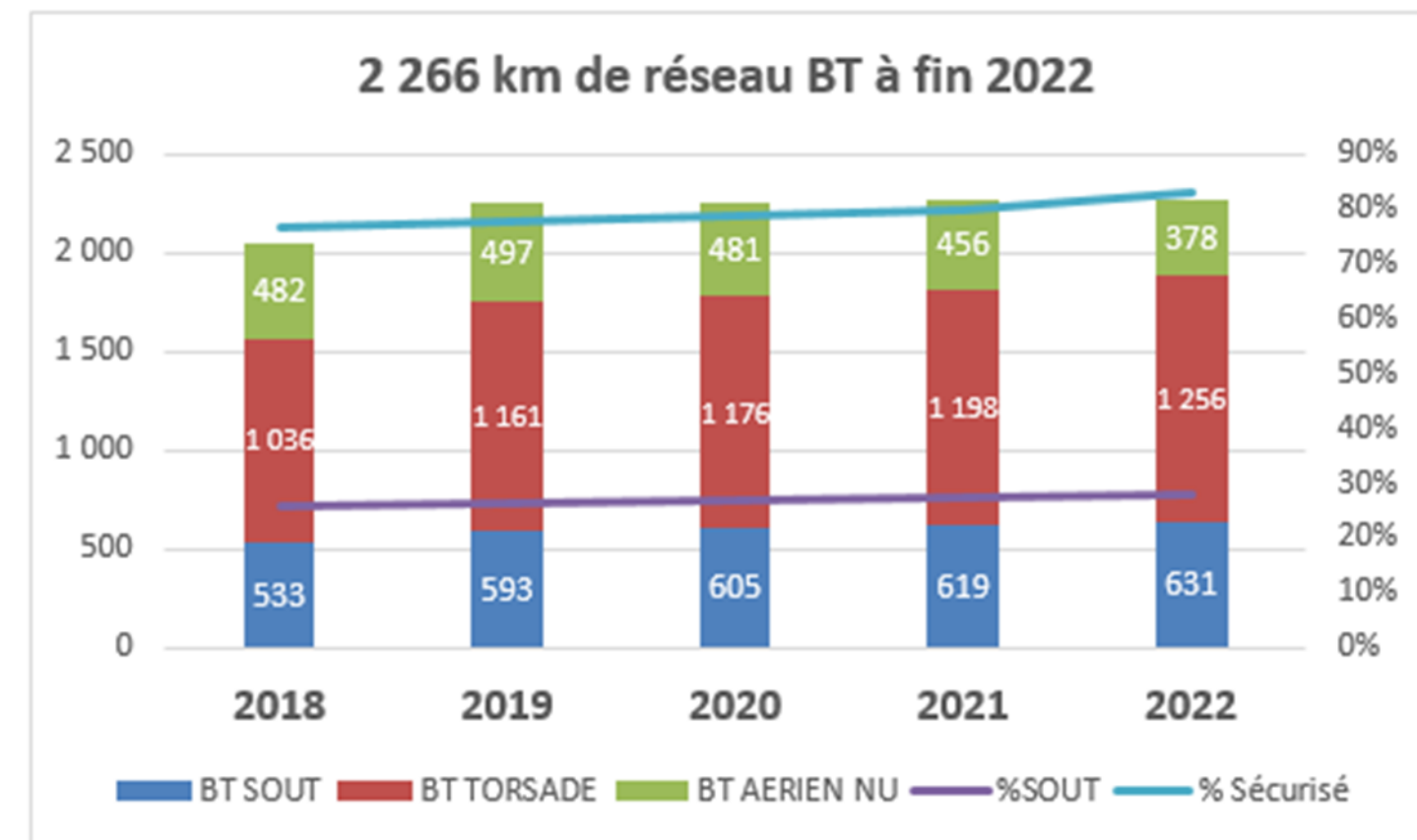
- Evolution de l'espace "mesures et services" avec désormais un accès à la cartographie des capacités de réseaux.
- Enedis poursuit l'accompagnement de la ville de Fourmies dans sa transition écologique (projet d'optimisation des systèmes énergétiques auprès de l'Union Européenne dans le cadre d'INTERREG)
- Enedis met son expertise au service de la ville de Maubeuge pour identifier les zones de précarité énergétique.
- Présence d'Enedis aux différentes manifestations du territoire (AG des maires Ruraux, congrès des maires du Nord à Douai, AG des DGS et secrétaires de mairies, ...)

Le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



- 56 km de réseau aérien ; + 156 km de réseau HTA en 5 ans



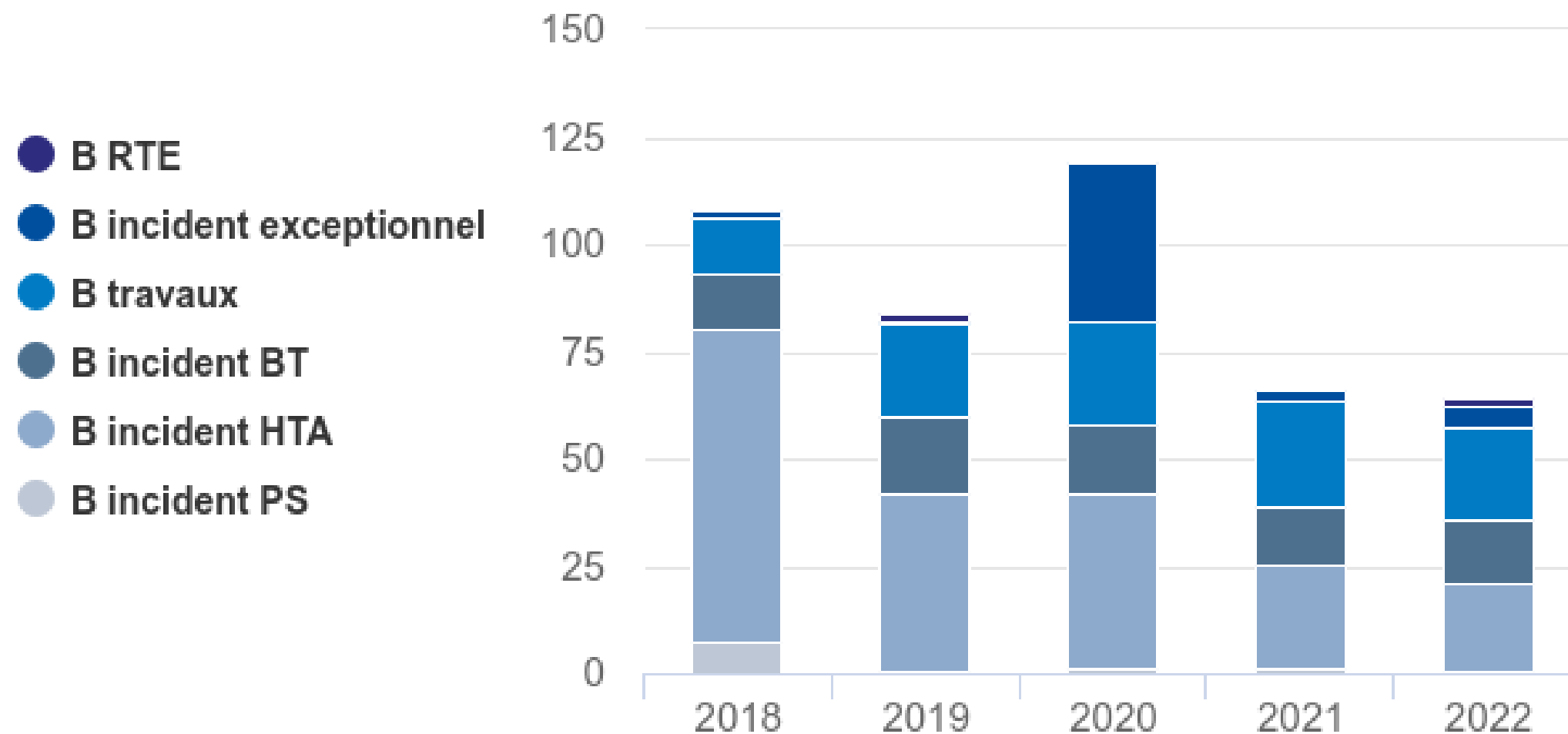
- 104 km de réseau aérien 83 % du réseau sécurisé (Sout+Torsadé) + 215 km de réseau en 5 ans

LA QUALITE DE L'ELECTRICITE DISTRIBUEE :

Un critère B Toutes Causes confondues de 64 minutes en 2022

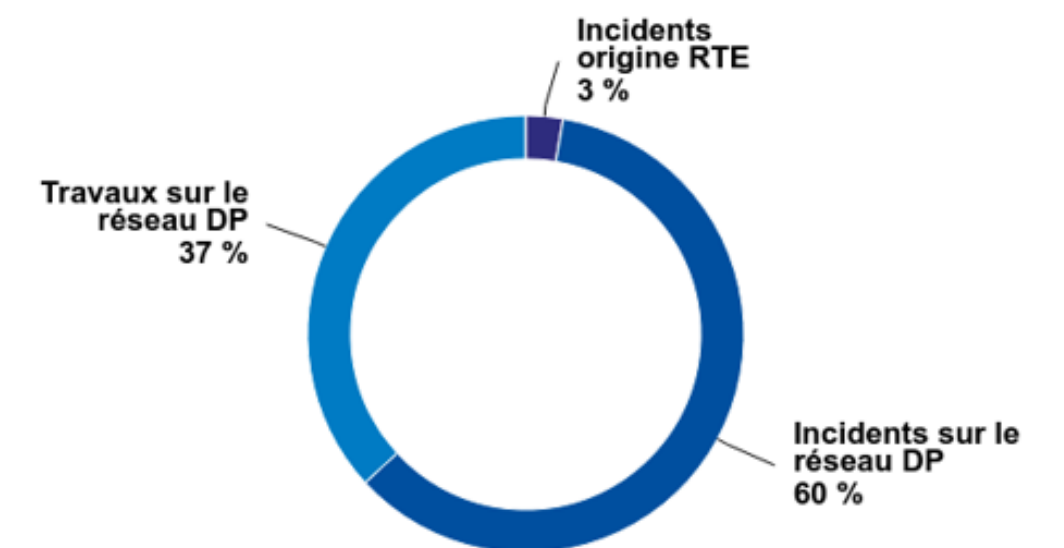
Le critère B correspond à la durée moyenne de coupure par client alimenté en basse tension

Évolution du critère B au cours des 5 dernières années (en min)



Hormis les événements climatiques de 2020, on note une baisse réelle du critère B sur les 5 dernières années notamment concernant les incidents HTA. Cette baisse est la conséquence des investissements réalisés pour améliorer la continuité d'alimentation.

Répartition de la durée des coupures par origine (hors incidents exceptionnels)



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS : 9,9 M€



Une augmentation des raccordements de l'ordre de 600 k€, dont un peu plus de 300k€ de raccordements BT.

Les travaux pour la rénovation programmée sont de l'ordre de 621 k€*.

L'année 2022 marque la fin du déploiement des compteurs communicants avec une baisse de près de 2,2 M€ sur la concession.

Enedis réalise également des travaux dans les postes sources qui contribuent à améliorer la qualité de l'électricité, ils sont de 1,7M€ en 2022.

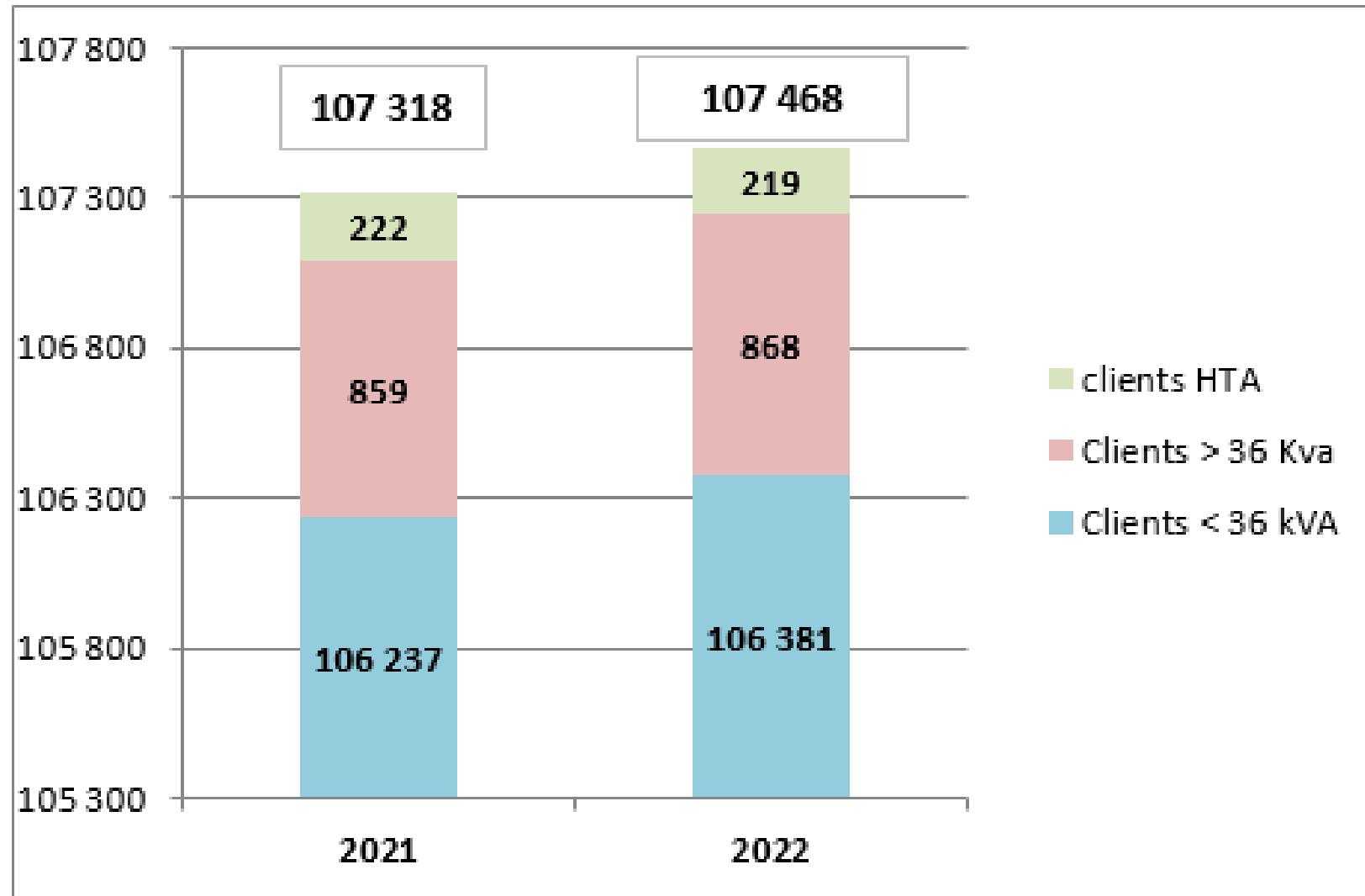
* travaux sur les réseaux HTA de plus de 25 ans qui consistent à remplacer les matériels mécaniques : supports, armements, organes de commande, transfos... souvent couplés à des travaux d'élagage pour sécuriser la continuité de fourniture

MIEUX SERVIR NOS CLIENTS

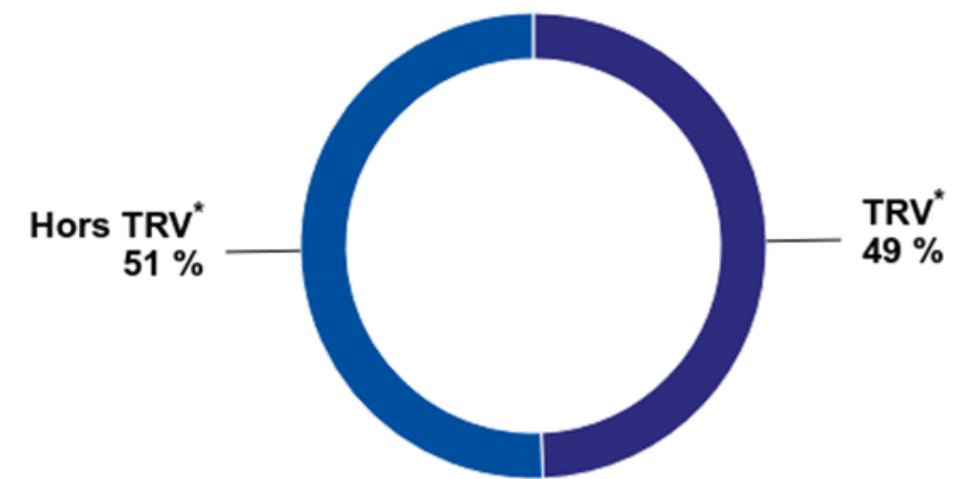
90%, c'est le taux des clients particuliers satisfaits sur la concession



107 468 clients consommateurs sur la concession soit +150 par rapport à 2021



Répartition du nombre de consommateurs



* Tarifs réglementés de vente

1 702 installations de production (+203 par rapport à 2021)

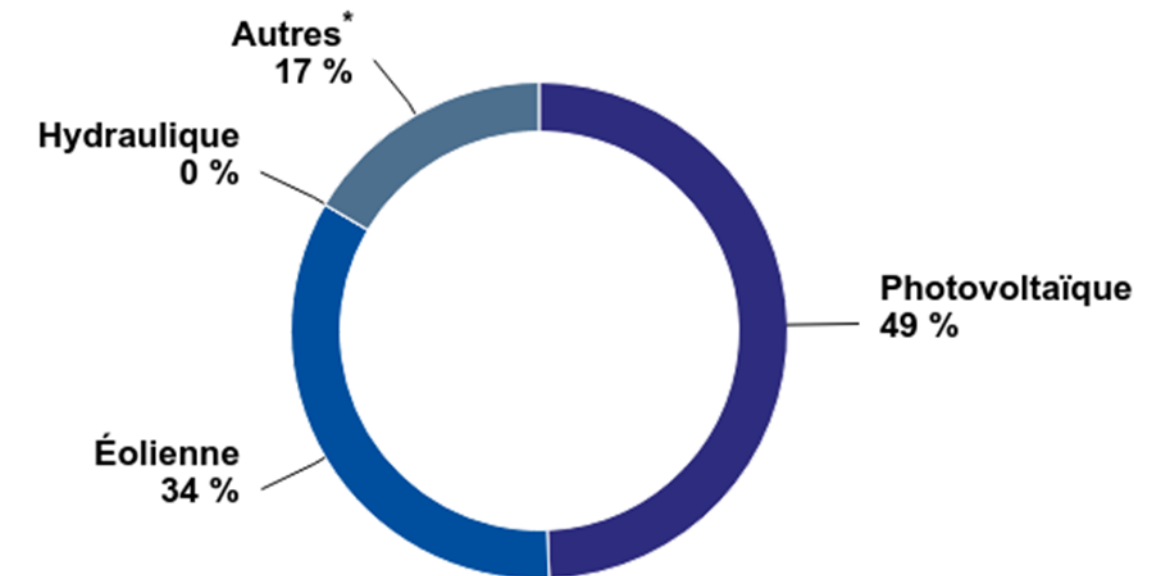
Installations de production (Concession)

	2021			2022		
	Nombre	Puissance raccordée*	Quantité d'énergie produite**	Nombre	Puissance raccordée*	Quantité d'énergie produite**
Photovoltaïque	1 486	24 830	17 709 879	1 688	30 394	29 585 877
Éolien	3	21 000	49 108 395	3	21 000	47 695 831
Hydraulique	0	0	0	0	0	0
Autres	10	8 869	42 665 446	11	10 173	38 155 998
Total	1 499	54 699	109 483 720	1 702	61 567	115 437 706

* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en basse tension et en kW pour ceux raccordés en HTA. ** En kWh.
Les règles de calcul des producteurs raccordés ont été uniformisées en 2021 afin de mettre en cohérence l'ensemble des publications d'Enedis. Ainsi, les autoconsommateurs totaux (producteurs qui n'injectent pas sur le RPD) doivent être considérés comme faisant partie du parc actif de production. De même, certains producteurs HTA ont des contrats spécifiques (service de décompte ou service de comptage) et sont liés à des PRM qui n'injectent pas directement sur le RPD ; une gestion fine a été implémentée pour ne pas compter plusieurs fois la même puissance de raccordement de ces installations. Une action nationale de fiabilisation du référentiel « adresses » a été menée en 2022. Bien que d'impact limité, elle peut avoir généré des modifications des valeurs 2021 de ce tableau.



Répartition de la puissance des producteurs



* Cogénération, biomasse...

Raccordements neufs réalisés en 2022

Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisés



Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisés

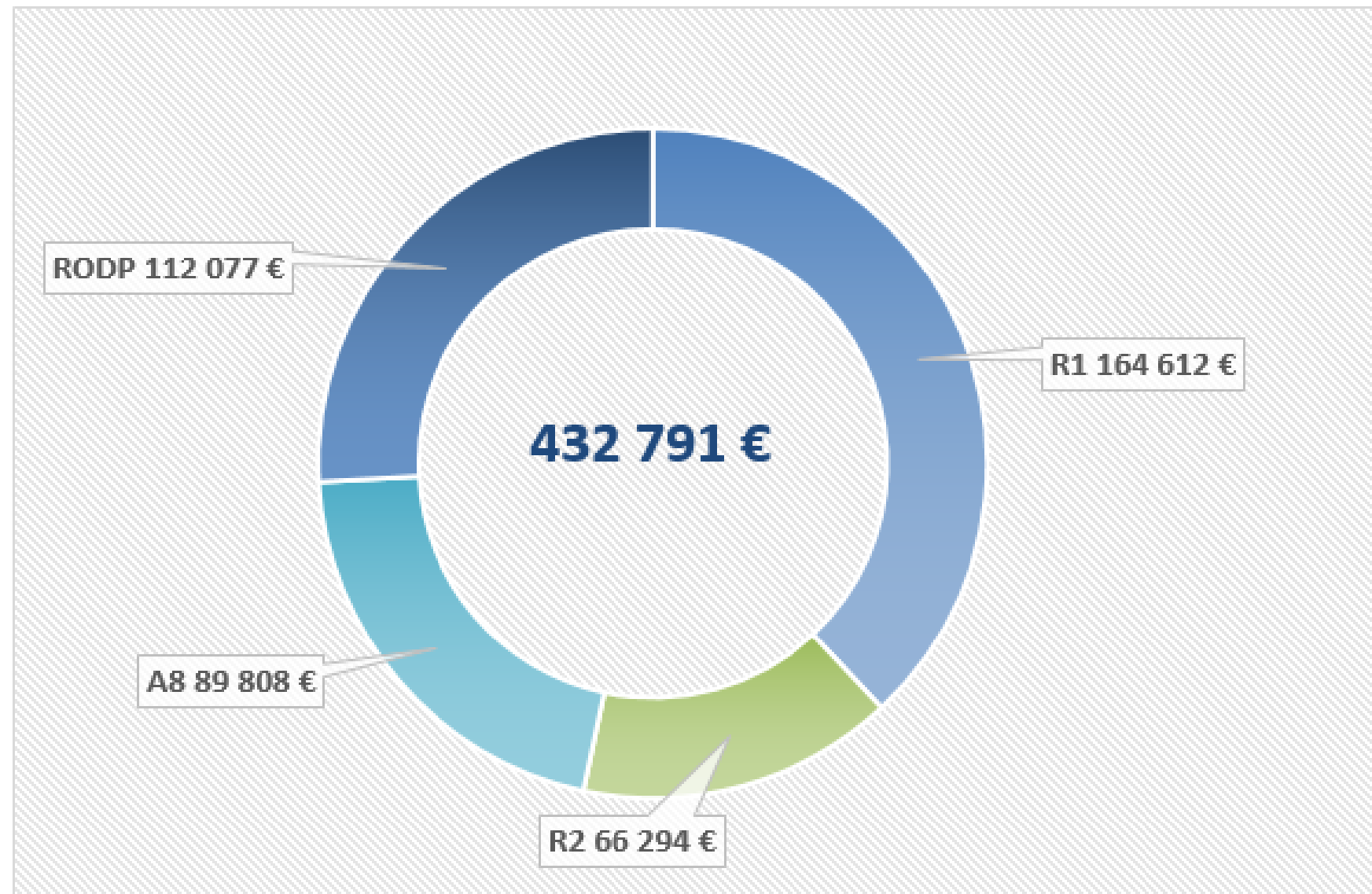


👉 On note une augmentation de l'ordre de 45% des raccordements d'installations de production neuves réalisés en 2022 vs 2021.

LES ELEMENTS PATRIMONIAUX ET FINANCIERS DE LA CONCESSION



Les flux financiers de la concession : 433 k€ (+104 k€ vs 2021)



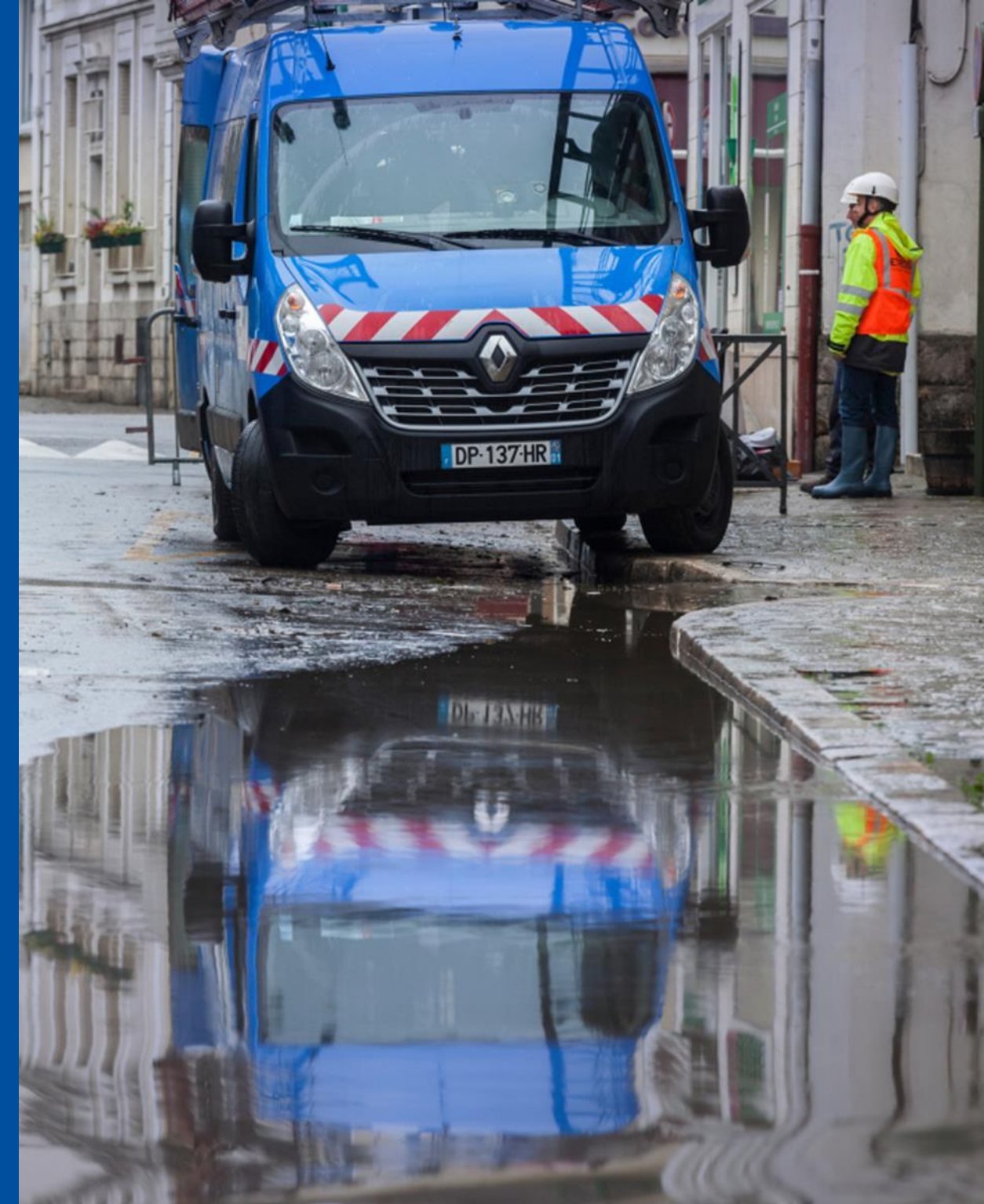
R1 : redevance de fonctionnement (*dépenses relatives au contrôle de concession, conseils donnés aux usagers, études pour la TE...*)

R2 : redevance d'investissement (*travaux réalisés et mandatés l'année N-2 sur le réseau BT et en EP pour la TE par les communes*)

A8 : Participation du concessionnaire au financement des travaux destinés à l'amélioration esthétique des ouvrages existants sur le territoire de la concession

RODP : redevance pour Occupation du Domaine Public par les ouvrages de distribution d'électricité versée directement aux collectivités qui en font la demande (112k€ en 2022 dont 55k€ RODP antérieures)

Et en 2023.....



Actions sur le territoire en 2023

En 2023, Enedis poursuivra son accompagnement sur les nombreux sujets d'actualités tels que :

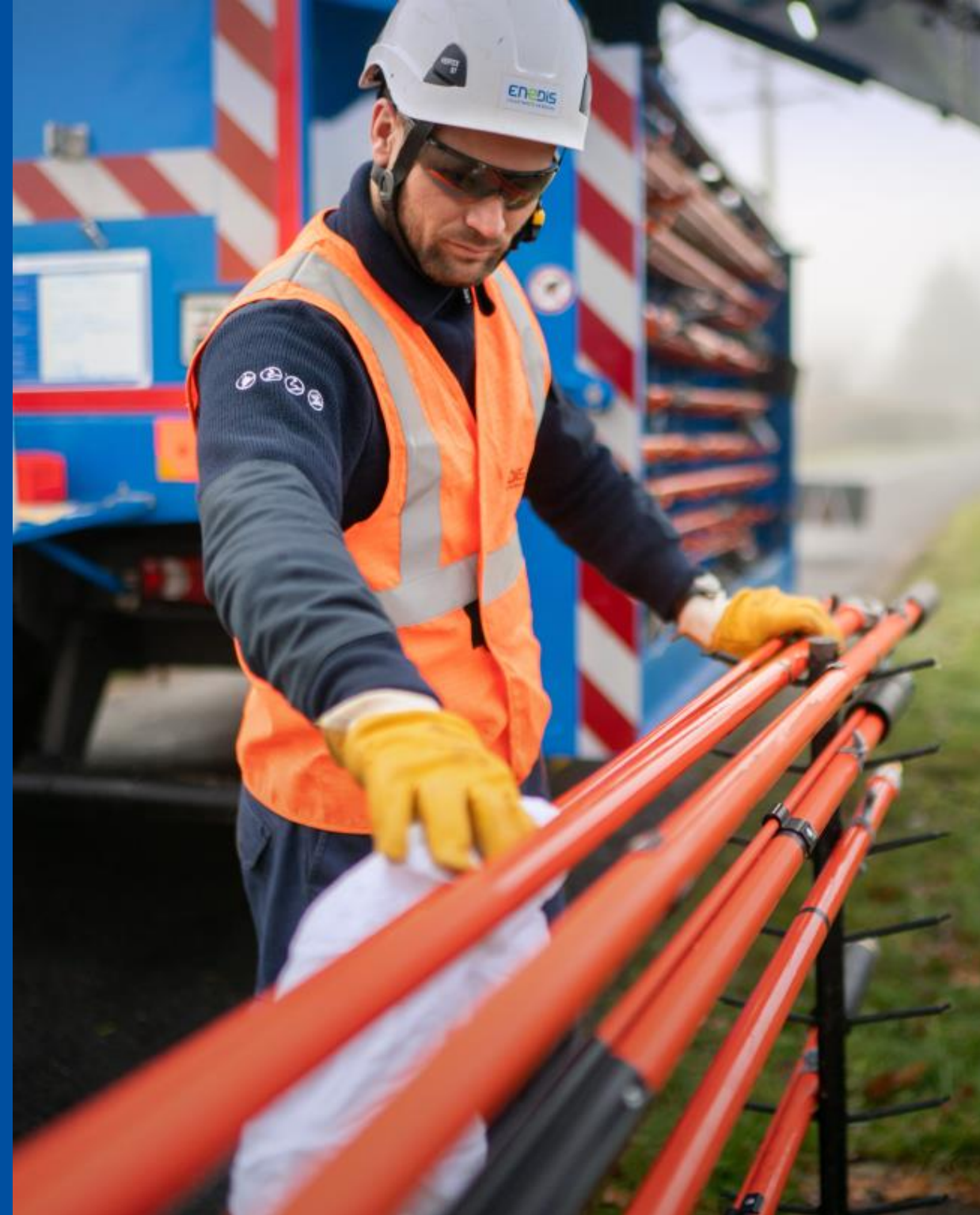
- **La poursuite du programme d'investissement (PPI 2020-2023)**, avec l'objectif commun Enedis/SEAA de garantir une bonne qualité de fourniture sur l'ensemble du territoire de la concession. En 2023 le bilan du 1er PPI sera réalisé afin de déterminer conjointement la prochaine feuille de route, avec un **PPI 2024-2027 et le renouvellement de l'accord Article 8 du cahier des charges**.
- **Dans le cadre de l'action « Coeur de Ville »**, Enedis poursuit son partenariat initié en 2020, avec la ville de Maubeuge et l'agglomération de Maubeuge Val de Sambre. (lutte contre l'habitat indigne, coordination des travaux et optimisation des raccordements, accompagnement des projets d'autoconsommation collective portés par la ville ou les bailleurs sociaux...)
- **Avec la Communauté de communes du Pays de Mormal** dans le cadre de sa compétence éclairage public, Enedis proposera la mise en œuvre du **service d'alerte concernant l'EP**. De manière plus globale, Enedis proposera à la communauté de communes d'identifier des axes de travail relevant de la **Transition Ecologique** (autoconsommation collective, développement des ENR, déploiement des IRVE ...) et de formaliser un partenariat par la signature d'une convention.
- **La poursuite de son appui au développement de l'autoconsommation collective** de la ville de Fourmies : intégration au projet de deux nouvelles installations photovoltaïques et d'autres bâtiments communaux,
- **Les projets ENR**, notamment les projets d'autoconsommation collective portés par les bailleurs sociaux et les communes.
- **La mobilité électrique**, Enedis apportera son expertise et proposera une étude d'optimisation de l'implantation des bornes de recharge des véhicules électrique dans le cadre de la réalisation de leur schéma directeur IRVE.
- **Les interlocuteurs privilégiés poursuivront l'accompagnement des collectivités** pour favoriser la prise en main par les élus des solutions proposées par Enedis sur l'espace collectivités locales : information travaux, information coupures, bilan de mon territoire, suivi des consommations et courbes de charge des points de livraison de la collectivité, service d'alerte « mon EP ».

Les principaux chantiers en 2023

Sur le territoire de la concession, les principales réalisations attendues dans le cadre du PPI sont les suivantes :

- Restructuration et automatisation des réseaux HTA sur plusieurs départs des postes sources Foyaux et Aulnoye-Aymeries,
- Enfouissement réseau HTA aérien sur plusieurs départs des postes sources Foyaux, Aulnoye-Aymeries, Maubeuge pour maintenir le niveau de sûreté de l'alimentation des zones rurales,
- Renouvellement des réseaux BT souterrains à Maubeuge, Pont sur Sambre et Semeries,
- Renouvellement des réseaux HTA souterrains à Avesnes sur Helpe et Maubeuge,
- Renouvellement du réseau BT aérien fils nus à Berlaimont, Croix-Caluyau, Gommegnies, Hon-Hergies, Jeumont, Maubeuge, Pont-sur-Sambre, Poix du Nord, Sains du Nord,
- Renforcement du réseau HTA et BT à Aulnoye-Aymeries, Feignies et Maubeuge.

2 - PPI 2024 - 2027



Bilan PPI 2020-2023

Bilan financier prévisionnel sur les priorités de la concession (M€)	PPI 2020-2023	Dont réalisé à fin 12/2022	% de réalisation à fin 12/2022	Projection à fin 2023
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	8 M€	6,683 M€	83,5 %	9,206 M€
<i>Dont investissements pour la performance du réseau HTA</i>	5,3 M€	4,53 M€	85,5 %	6,118 M€
<i>Dont investissements pour la performance du réseau BT</i>	2,7 M€	2,153 M€	79,7%	3,088 M€
Total de l'engagement (M€)	8 M€			

PPI 2024-2027

Durée du PPI:

PPI couvrant la période 2024-2027 pour une durée de 4 ans à compter du 01/01/2024.

Engagement plancher sur le 2ème PPI :

sur 4 ans : 8 M€ avec rééquilibrage des investissements entre BT (résorption fils nus, renforcement BT) et HTA (développement de la Rénovation Programmée)

Engagement financier prévisionnel sur les priorités de la concession (M€)	PPI 2024-2027
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	8,0 M€
<i>Dont investissements pour la performance du réseau HTA</i>	4,0 M€
<i>Dont investissements pour la performance du réseau BT</i>	4,0 M€
Total de l'engagement (M€)	8,0 M€

3 – ACCORD ARTICLE 8



Bilan Accord 2020/2022

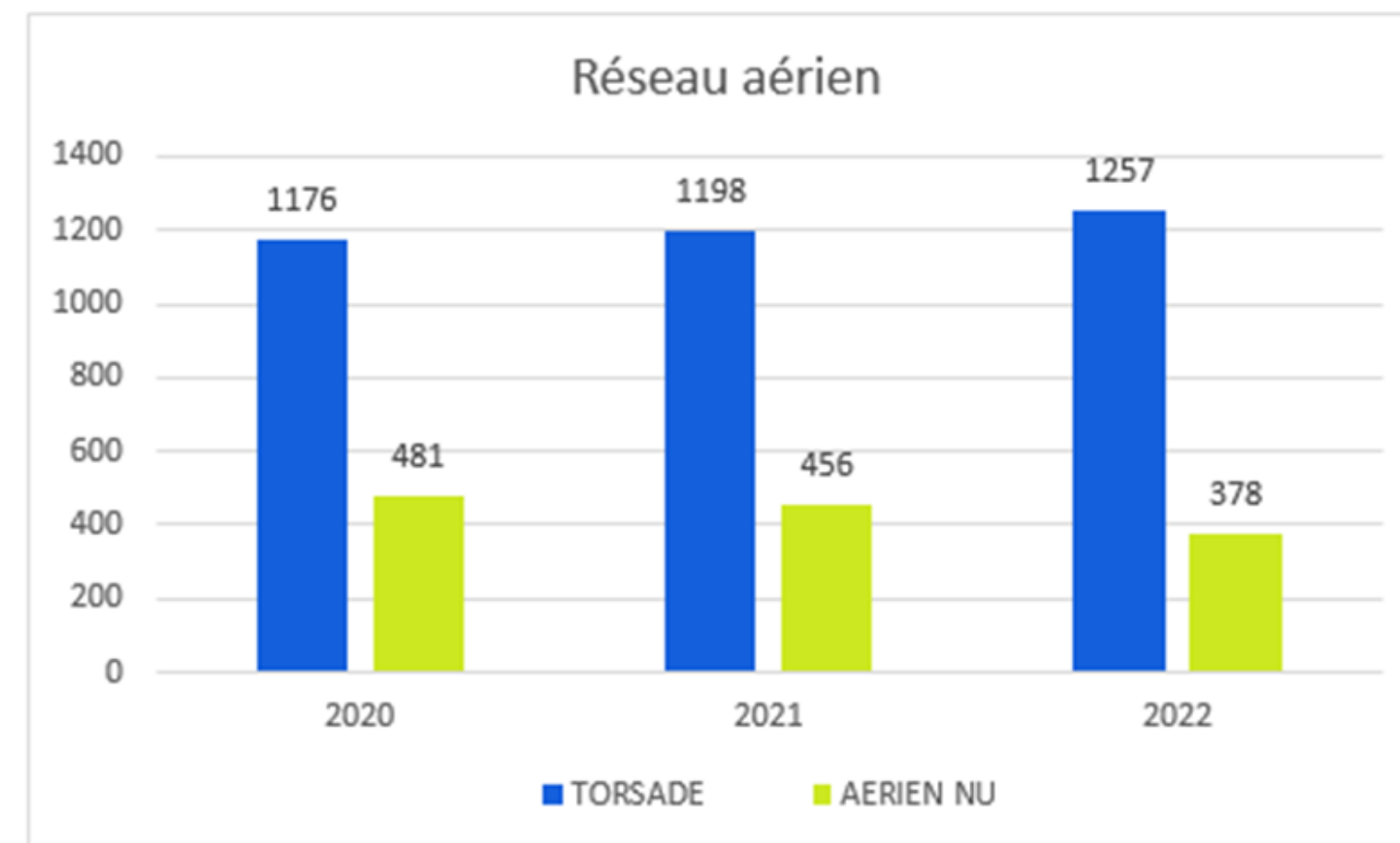
ARTICLE 8	ENVELOPPE *	VERSE	% FN déposés	CUMUL % FN	
ACCORD N°1	2020	100 k€	36 k€	100%	37%
	2021	100 k€	68 k€	58%	
	2022	100 k€	90 k€	4%	

Prolongation de l'Accord article 8 sur l'année 2023, pour se caler sur la même période que le 1^{er} PPI, c'est-à-dire de 2020 à 2023.

Accord article 8 2024-2027

Enedis propose pour l'accord **2024-2027**, une contribution annuelle maximale de **100 k€** ; la part de travaux d'esthétique contribuant à la résorption de fils nus sera de 50% sur la période.

La contribution du concessionnaire Enedis pourra ainsi atteindre **400 k€** sur la durée de l'accord.



- 103 km de fils nus vs 2020 dont 64 km suite correction inventaire intervenue en 2022

**Enedis détecte
les pannes
d'électricité
avant qu'elles
n'arrivent.
C'est une sacrée
bonne nouvelle.**

Photographie: Aurélien Chouveau, Illustration: SD / A&A

Avec Linky et l'intelligence artificielle, Enedis analyse l'état du réseau pour prévenir d'éventuelles pannes. Un réseau plus fiable et plus sûr, et ça c'est bien réel.

ENEDIS Bienvenue dans
la nouvelle France électrique

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**